

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Flux de trésorerie	4
Bilan	5
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Produits	6
Annexe B - Amortissement	6
Annexe C - Virements interfonds	6
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

Nous avons vérifié le bilan de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT** au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire en partie ses produits de services pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits par rapport aux charges, des actifs nets et de l'actif.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier si les produits mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

**BLOUIN & ASSOCIÉ
COMPTABLES AGRÉÉS INC.**

PIERRE BLOUIN, COMPTABLE AGRÉÉ AUDITEUR

Rimouski, le 3 mai 2010

180, des Gouverneurs, Rimouski (Québec) G5L 8G1
Tél.: (418) 723-9038 Télécopieur: (418) 725-3535

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2010**

	2010		2009	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
PRODUITS (Annexe A)	687 045 \$	-- \$	687 045 \$	649 501 \$
 CHARGES				
Salaires	568 240	--	568 240	548 700
Avantages sociaux	96 007	--	96 007	70 584
Associations et cotisations	148	--	148	80
Assurances	4 279	--	4 279	4 132
Documentation et abonnement	1 847	--	1 847	775
Frais de déplacements	31 261	--	31 261	36 905
Frais de formation	3 381	--	3 381	2 822
Frais de représentation	392	--	392	301
Honoraires professionnels	5 043	--	5 043	4 775
Papeterie et fournitures de bureau	11 446	--	11 446	9 722
Publicité et promotion	2 044	--	2 044	2 007
Télécommunications	11 070	--	11 070	12 164
Frais d'entretien et de réparations	1 266	--	1 266	1 002
Loyer et frais afférents	19 893	--	19 893	18 499
Frais du conseil d'administration	2 073	--	2 073	1 052
Amortissement (Annexe B)	--	5 477	5 477	5 950
Frais bancaires	802	--	802	932
Taxes et permis	593	--	593	32
Frais de déménagement	--	--	--	1 487
	<u>759 785</u>	<u>5 477</u>	<u>765 262</u>	<u>721 921</u>
 EXCÉDENT DES CHARGES PAR RAPPORT AUX PRODUITS	<u>(72 740) \$</u>	<u>(5 477) \$</u>	<u>(78 217) \$</u>	<u>(72 420) \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

	2010		2009	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	147 714 \$	25 716 \$	173 430 \$	245 850 \$
Excédent des charges par rapport aux produits	(72 740)	(5 477)	(78 217)	(72 420)
Virements interfonds (Annexe C)	<u>(3 336)</u>	<u>3 336</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>71 638 \$</u></u>	<u><u>23 575 \$</u></u>	<u><u>95 213 \$</u></u>	<u><u>173 430 \$</u></u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges par rapport aux produits	(78 217) \$	(72 420) \$
Élément sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement - Immobilisations corporelles	5 477	5 950
	<u>(72 740)</u>	<u>(66 470)</u>
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement (note 8)	18 125	51 373
	<u>(54 615)</u>	<u>(15 097)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
	<u>--</u>	<u>--</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 336)</u>	<u>(3 832)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(57 951)	(18 929)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>239 162</u>	<u>258 091</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	<u>181 211</u> \$	<u>239 162</u> \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>181 211</u> \$	<u>239 162</u> \$

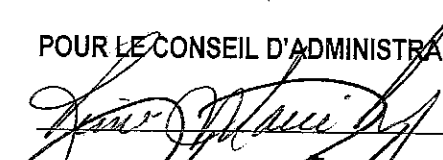
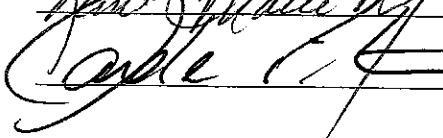
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**BILAN
AU 31 MARS 2010**

	2010		2009	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	181 211 \$	-- \$	181 211 \$	239 162 \$
Débiteurs (note 4)	5 229	--	5 229	7 705
Frais payés d'avance	--	--	--	1 882
	186 440	--	186 440	248 749
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	--	23 575	23 575	25 716
	186 440 \$	23 575 \$	210 015 \$	274 465 \$
PASSIF				
A COURT TERME				
Créditeurs (note 7)	114 802 \$	-- \$	114 802 \$	101 035 \$
ACTIFS NETS				
Investis en immobilisations	--	23 575	23 575	25 716
Non affectés	71 638	--	71 638	147 714
	71 638	23 575	95 213	173 430
	186 440 \$	23 575 \$	210 015 \$	274 465 \$

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administratrice
 , administratrice

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ANNEXE A - PRODUITS		
Subvention - Ministère de la Justice	636 730 \$	589 210 \$
Contributions pénales et amendes	43 586	55 130
Dons	6 177	5 135
Cartes de membres	34	26
Divers	<u>518</u>	<u>—</u>
	<u><u>687 045 \$</u></u>	<u><u>649 501 \$</u></u>
ANNEXE B - AMORTISSEMENT		
Équipement informatique et de bureau	<u>5 477 \$</u>	<u>5 950 \$</u>
ANNEXE C - VIREMENTS INTERFONDS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>3 336 \$</u>	<u>3 832 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'objectif de l'organisme est d'assurer le fonctionnement d'un service d'aide aux victimes et témoins d'actes criminels. L'excédent des produits par rapport aux charges n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif au taux de 20%.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Instruments financiers

La juste valeur de l'encaisse, les débiteurs et les créditeurs, est équivalente à la valeur comptable étant donné leur échéance.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de conventions comptables

Le 1er avril 2009, l'organisme a adopté les chapitres 3862 et 3863, Instruments financiers. L'adoption par l'organisme de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation des opérations

4 - DÉBITEURS

	2010	2009
Taxes sur les produits et les services	5 229 \$	7 705 \$

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Équipement informatique et de bureau	75 083 \$	51 508 \$	23 575 \$	25 716 \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000\$, au taux de 6.75%, et n'était pas utilisée au 31 mars 2010. La convention de crédit est renégociable annuellement.

7 - CRÉDITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Fournisseurs et frais courus	2 247 \$	5 524 \$
Salaires et déductions à la source	<u>112 555</u>	<u>95 511</u>
	<u>114 802 \$</u>	<u>101 035 \$</u>

8 - FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement:

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Débiteurs	2 476 \$	(2 373) \$
Frais payés d'avance	1 882	(340)
Créditeurs	<u>13 767</u>	<u>54 086</u>
	<u>18 125 \$</u>	<u>51 373 \$</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit:

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Intérêts versés	802 \$	932 \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

9 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance le 30 novembre 2013. Les loyers minimums futurs totalisent 70 548\$ excluant le partage des frais communs et des clauses escalatoires et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices: 2011, 18 624\$; 2012, 19 092\$; 2013, 19 568; 2014, 13 264\$.

10- INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme gère une subvention, des contributions pénales et des dons pour lesquels il existe des conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme d'aide s'est conformée aux exigences de ces apports affectés.

11 - ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les chiffres donnés à des fins de comparaison, ont été vérifiés par un autre vérificateur.